



Groupe

**TAPURA
HUIRAATIRA**



Question orale

(Séance du 25 avril 2019)



Adressée à Madame Christelle LEHARTEL, Ministre de l'Éducation, de la jeunesse et des sports

Objet : SECTION GEMM AUX MARQUISES

Madame la Ministre,

Je vous sais pleinement occupée à la préparation de la rentrée prochaine. Il s'agit là pour vous d'une période d'arbitrage assez complexe pour décider des ouvertures et des fermetures de sections pour l'année prochaine. Aussi, je souhaite intercéder en faveur du maintien de la section GEMM de Taiohae aux Marquises qui est menacée de fermeture pour la rentrée 2019-2020. Pour mes collègues élus qui ne le savent pas, c'est une section du CETAD de Taiohae intitulée « Gestion d'exploitation en milieu Marin » ouverte en 2016. En d'autres termes, une formation en aquaculture après la classe de 3^{ème} destinée aux jeunes marquisiens. Il s'agit là d'une formation unique, performante et adaptée au contexte aquacole local. D'ailleurs le Ministère de l'éducation à l'époque en 2016 avait investi en construction et en équipements plus de 50 millions de francs pour permettre l'ouverture de cette classe.

Aujourd'hui, la section accueille 10 élèves en 2^{ème} année et à 4 élèves en 1^{ère} année. A titre de comparaison, la section PMH (Petite et Moyenne Hôtellerie) accueille 6 élèves en 2^{ème} année et de 4 élèves en 1^{ère} année, soit un effectif moins important qu'en GEMM.

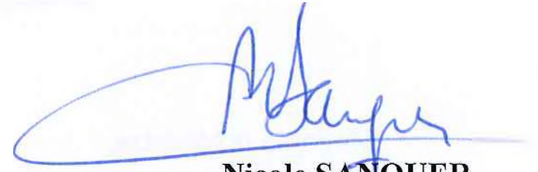
Il est vrai qu'au regard de ces chiffres, le remplissage de la section n'est pas satisfaisant et vous pouvez donc décider Madame la ministre de la fermer. Mais, il est question ici de maintenir cette formation car elle offre de réelles opportunités de poursuites d'études et de débouchés professionnels. Les élèves issus de GEMM peuvent s'orienter vers un Bac Pro "Productions Aquicoles" du lycée Protestant de Taravao ou vers le bac Pro Maintenance Nautique. La ferme Aquacole de Hao, l'élevage de bénitiers dans les Tuamotu, la « crevetticulture » à Moorea démontrent bien que les métiers de la Mer sont l'avenir de notre Fenua. De plus, les contenus de cette formation sont diversifiés et préparent bien le jeune à différents débouchés de la filière marine : l'apprentissage aux différentes pêches comme la pêche de fond à la palangre verticale, la pêche avec des nasses, la capture des larves, le bouturage de coraux, l'entretien des structures d'élevage, les techniques d'élevage et même la transformation des poissons pour la commercialisation.....sans oublier toute la partie et hygiène et conditionnement.

Le Pays, conscient des opportunités d'emplois liés à la mer a pour ambition de construire un lycée de la mer. Cette section n'est qu'un avant goût, une avant première de toutes les formations qu'on doit développer pour les générations futures. Décider de la fermer aujourd'hui serait un signe fort de

renoncement. Cette formation a besoin de temps et de publicité pour se faire connaître. Il serait souhaitable d'y déployer des moyens de promouvoir cette section à travers les différents établissements dans les îles déjà des Marquises puis dans les autres archipels. Un reportage sur les élèves marquisiens inscrits en GEMM serait un bon canal d'information pour les jeunes sur ce choix d'orientation. De plus, le label AME s'insère parfaitement dans cette formation puisque les élèves doivent aussi être capables de préparer et de conduire une activité touristique. La réalisation d'un parcours sous marin au niveau de la zone AME avec implication des élèves de la section GEMM semble être prévue pour l'an prochain.

Aussi, Madame la Ministre, au regard des investissements importants consentis par le Pays, de la nécessité de développer notre économie bleue et du temps qu'il faut pour assoir la reconnaissance de certaines formations innovantes, pouvez-vous nous rassurer sur le sort de la section GEMM pour nos élèves, pour notre économie maritime et pour le développement des Marquises ?

Je vous en remercie.



Nicole SANQUER